



Syndicat CGT des Fonctionnaires et Agents Territoriaux de la mairie de Longwy

Communiqué

Deuxième journée de mobilisation

16 juin 2023

COURAGE ET DIGNITE !

Le 16 juin 2023, les agentes de la Maison de la petite enfance et des services scolaires et périscolaires entament leur deuxième jour de lutte avec une mobilisation massive notamment pour le respect par l'employeur du taux d'encadrement des enfants, l'amélioration des conditions de travail et la pérennisation des contrats précaires.

A ce stade, la collectivité porte la pleine et entière responsabilité de ce conflit en refusant d'engager de véritables négociations. La mairie a mis en place une stratégie de la tension et joue le pourrissement du conflit.

C'est avec fermeté que nous indiquons au Maire de Longwy que derrière notre secrétaire général et notre syndicat, il y a non seulement le personnel communal qui a très majoritairement voté CGT, mais aussi l'ensemble de la CGT.

Sauf à ce que l'autorité territoriale souhaite que la situation s'envenime et prenne une ampleur nationale, il lui reste donc, au lieu de chercher à porter le débat sur un terrain politique comme il le fait dans l'article du républicain lorrain du 16 juin, à assumer ses responsabilités en ouvrant enfin les négociations qui s'imposent.

Oui Monsieur le maire nous n'avons pas la même conception de l'engagement syndical. Nous refusons d'être un syndicat d'accompagnement à votre botte.

La libre administration des collectivités locales n'autorise pas tout au maire de Longwy et à sa majorité municipale.

Les méthodes utilisées par l'exécutif municipal sont dignes d'une république bananière, sont celles du patronat le plus rétrograde et déshonorent ceux qui les

emploi. Comment peut-on prétendre gérer une collectivité, des services publics sans respecter les agents chargés au quotidien de les mettre en œuvre ???

Comme nous vous l'annonçons dans notre communiqué du 15 juin, une délégation composée de représentants du personnel et d'agentes grévistes a été reçue ce vendredi 16 juin par monsieur le sous-préfet de Meurthe-et-Moselle.

La sous-préfecture a été interpellée entre autres sur :

- le mal-être général des agents ;
- le non-respect des engagements pris par le maire de Longwy à la suite de précédents conflits ;
- la non-application de nombreuses obligations en matière de relations sociales, de fonctionnement des instances paritaires et de droits des agents ;
- les carences graves et répétées dans l'accueil des enfants au sein de la Maison de la petite enfance et des accueils périscolaires ;
- la nécessité d'un rappel à la loi par la Préfecture et d'une médiation de sa part pour créer les conditions d'une négociation permettant de sortir de la crise.

Nous tenons à saluer la qualité de l'écoute de Monsieur le sous-préfet

Personne ne peut maintenant dire que les faits ne sont pas connus. La CGT compte sur une action résolue de la sous-préfecture.

Dans le cadre de notre processus de lutte, nous mettrons au débat l'organisation de deux actions revendicatives **les 28 et 29 juin 2023**.

Nous réitérons notre demande d'ouverture de négociations sur les revendications que nous portons.

Nous saluons le courage des agentes en lutte et affirmons notre volonté de voir aboutir les revendications pour la dignité des agentes et le service public.

Pour terminer, nous apportons notre plein et entier soutien au secours populaire de Meurthe-et-Moselle (article France bleu : <https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/a-longwy-des-tensions-entre-la-mairie-et-le-secours-populaire-8939974>)